CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre

La demande d'avis introduite le 1er mars 2019 par la Ministre de l'Éducation de la Communauté française sur un projet d'arrêté du Gouvernement de la Communauté française 'déterminant les modalités de labellisation des manuels scolaires, des ressources numériques et des outils pédagogiques ainsi que les critères de la Charte y afférente', a été rayée du rôle le 2 avril 2019, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-BDDTNDABJ-GFFIISQ‡